



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de la Stabilité Financière et du Financement des Économies
Direction des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs

AVIS AU PUBLIC SUR LE LANCEMENT DU PROCESSUS DE SÉLECTION DES SPECIALISTES EN VALEURS DU TRESOR (SVT) DE L'UEMOA POUR LA PÉRIODE 2020-2022

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe le public du lancement du processus de sélection des Spécialistes en Valeurs du Trésors (SVT) de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), pour la période 2020-2022.

Dans le but de favoriser l'animation et la dynamisation du marché monétaire, en particulier le marché secondaire, les établissements de crédit (banques et établissements financiers à caractère bancaire) et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) qui désirent obtenir le statut de SVT doivent introduire leurs dossiers durant la période de sélection.

Dans chaque État membre de l'Union, la période de dépôt de candidatures est ouverte du **25 novembre 2019** jusqu'au 15 décembre 2019.

Les critères de sélection sont principalement :

1. la santé financière ;
2. la qualité des moyens humains ;
3. l'adéquation des moyens techniques ;
4. l'efficacité de la structure organisationnelle ;
5. les stratégies envisagées en vue du placement des titres et de l'animation du marché.

Conformément aux dispositions réglementaires en la matière, les demandes d'agrément doivent être adressées au Ministre chargé des Finances et déposées en quatre (4) exemplaires auprès de la Direction Nationale de la BCEAO du pays d'implantation du requérant. Les dossiers doivent être constitués sur la base des informations contenues dans l'Annexe I de l'Instruction n°02-09-2013 du 6 septembre 2013 relative aux règles générales applicables aux Spécialistes en Valeurs du Trésor dans les États membres de l'UEMOA.

Fait à Dakar, le 25 novembre 2019

La Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest